



AUTORISATION PARENTALE

obligatoire pour tout enfant mineur au jour du **4 JUIN 2022**

à joindre au bulletin d'engagement correspondant

Je soussigné (e)

.....

Père , Mère , Tuteur (1)

Demeurant :

.....

Tél. :

Autorise mon fils , ma fille , (1)

.....

Né (e) le.....

A participer à la course «les 24 h solex » de Nouziers des 4 & 5 Juin 2022 organisée par le Comité des Fêtes de Nouziers, sous l'égide de l'UFOLEP 23.

Fait à

Le / /2022

Signature

J'autorise les responsables de l'organisation à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de blessure, y compris en cas d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale.

Nom du médecin traitant.....

A.....

Tél. :

Transfusion sanguine si besoin OUI NON

PROBLEMES PARTICULIERS : OUI NON
(allergie à des médicaments, anesthésie,)

.....
.....
.....
.....

Dans le cadre de cette course mon enfant est licencié à l'UFOLEP (licence R6), et est couvert par une assurance contractée par l'UFOLEP auprès de l'APAC.

Garantie de base

Garantie en extension : Option 3

Option 2

Option 1

(1) cocher la case correspondante

Droit à l'image

J'autorise

Je n'autorise pas

Le Comité des fêtes de Nouziers à utiliser des photographies ou films de mon enfant (isolé ou en groupe) sur des publications de l'association, plaquettes ou affiches, informations par voie de presse locale ou nationale à des fins de promotions des activités ou autres (sans aucune rémunération ou autre contrepartie).